



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-cinq le 14 mars à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 07/03/2025
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Christine SIMON, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME, Gilles AUDRAS, Bernadette PELISSIER, Anne-Marie TORE.
Excusés :
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Thierry SOLEILHAC
Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Secrétaire de séance : Christine SIMON

**OBJET : COMMUNE DE BLAVOZY- ZONE DE LAPRADE : RETROCESSION DE
LA PARCELLE AM 114 PAR LA COMMUNE DE BLAVOZY**

Dans le cadre de sa compétence sur les voiries des ZAE, la Communauté agglomération souhaite reprendre la propriété de la parcelle AM 114, allée des Rochettes, qui dessert, sur la commune de Blavozy et dans la zone de Laprade, des parcelles à vocation économique

Ce foncier est actuellement propriété de la commune de Blavozy qui propose de le céder à titre gratuit à la Communauté d'agglomération.

Dans le cadre de cette rétrocession, la Communauté d'agglomération fera réaliser le bornage de rétablissement des limites ainsi que les travaux de remise en état de la partie basse du chemin.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée section AM n°114 à la Communauté d'agglomération du Puy en Velay aux conditions définies ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession

Le Maire,
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,
Christine SIMON